

# ECH@di RESEAU

N° 52

Vendredi 22 janvier 2021

## ÉDITO

Un professeur en droit constitutionnel commence le premier cours de l'année universitaire par ses mots : « *Vous retiendrez avant tout une chose : Une petite injustice vaut mieux qu'un grand désordre* ». Il se situait, en le caricaturant, dans un vieux courant de pensée inspiré d'une ambiguïté du philosophe Aristote, reprise par Saint Thomas, affirmant qu'une mauvaise loi vaut mieux que l'absence de loi. Ce sera poursuivi par Berkeley et, à l'époque moderne, Rawls et Habermas.

Bon, mais pratiquement, lorsque des gendarmes renvoient, au mépris de la loi, en pleine montagne des enfants, des femmes enceintes ; lorsque des gardes-côtes ne viennent pas au secours de bateaux de fortune chargés d'exilé.e.s ; lorsqu'un policier tire une balle de LBD sur un passant, peut-être parce qu'il a une tête d'Arabe... s'agit-il de « petites injustices » ? De quels « grands désordres » sont-elles censées nous protéger ? Ne sont-elles pas, en fait, de « grands désordres » politiques et éthiques ?

## INFOS NATIONALES & REGIONALES

**Ramenés à la Police des frontières plutôt qu'à l'hôpital.** Samedi 16 janvier, l'hélicoptère du secours en montagne a déposé une famille exilée au poste frontière de Montgenèvre au lieu de l'amener à l'hôpital. La manière dont s'est déroulé ce secours, à plus de 2000m d'altitude, concernant un nourrisson de quelques jours, son frère d'à peine un an et leurs parents, constitue une nouvelle escalade du gouvernement français dans le mépris des droits fondamentaux et la mise en danger des personnes exilées. A lire, le communiqué de presse du Collectif Maraude du Briançonnais : <https://clck.ru/SsmZu>.

« **Chez Roger** », **nouvelles du squat de Gap.** Une nouvelle fois le verdict est tombé, le 5 janvier 2021 : une expulsion dans 6 mois pour "Chez Roger". Le 5 Juillet une cinquantaine de personnes vont se retrouver à nouveau dans une situation d'extrême précarité, d'instabilité sociale, d'insécurité physique. Rappelons que si le squat est illégal, l'hébergement est un droit inconditionnel qui prime (Code de l'action sociale et des familles, art. 345-2-2). A lire sur <https://is.gd/HjJzqv>. Le lien pour signer la pétition : <https://clck.ru/Sqbws>

**SOS MEDITERRANÉE.** L'association a inauguré son exposition « Sauver, protéger, témoigner », installée dans la mairie du 1-7 jusqu'au 14 février. A cette occasion, la mairie de Marseille a réaffirmé son soutien : « *Lorsque des femmes et des hommes se noient, on ne leur demande pas leurs papiers* » a notamment déclaré le maire. A lire un très bel article sur l'association, qui vient de reprendre ses patrouilles, dans le journal « Marcelle » : <https://clck.ru/SrJZs>

**A 18 ans, le droit de rester en France.** Laye, apprenti boulanger et Amadou, jeune électricien de 18 ans, visés par une obligation de quitter le territoire français (OQTF), viennent d'obtenir le droit de rester en France. Comme eux, les enfants étrangers confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance doivent pouvoir vivre sur le territoire français après 18 ans ! La Cimade continue de dénoncer le sort dédié aux jeunes majeur.e.s en France : <https://clck.ru/SrwAH>.

## ÉCH@ DES SOLIDARITÉS / VIE DES ASSOS

**Coup de pouce migrants.** L'association recherche des vêtements chauds pour hommes, des bonnets, gants, écharpes, des duvets et couvertures... Vous pouvez contacter Yassine au 06 17 51 81 18.

**La Base.** Les membres bénévoles de La Base viennent de sortir le 1er numéro de leur journal écrit à plusieurs mains. On y parle avancées et luttes locales, créations de lieux, écoquartier et imagination de projets pour un changement de système dans l'allégorie et l'auto-détermination. Vous pouvez le consulter à La Base (3, rue Pierre Roche - proche métro Chartreux).

**La Cloche Sud** poursuit ses actions. Malgré un contexte sanitaire difficile, grâce à ses partenaires - les commerçants solidaires du Carillon et bien d'autres - l'association arrive à créer et à maintenir le lien social, entre voisins avec et sans domicile. A voir, la carte des services de la zone Sud de Marseille : <https://cutt.us/4mRhl>.

**L'association AHSA** vient de créer une maraude, le mercredi après-midi, à la porte d'Aix, distribuant nourriture, gants et bonnets. Le site de l'association : <https://is.gd/AHw8sF>

**RESF.** Une pétition est portée par le comité de soutien du groupe scolaire la Cabucelle pour la famille Bedreddine, qui a reçu une OQTF, suite à leur demande de titre de séjour. Les enfants Chanez, Alicia et Ilan doivent pouvoir continuer leur scolarité sereinement ! La famille doit être régularisée ! C'est sur le site de RESF : <https://is.gd/ozfiqv>.

**Emmaüs Connect** lutte contre l'exclusion numérique des plus fragiles qui sont aujourd'hui coupés de services essentiels, faute de moyens ou de compétences de base, à travers un accompagnement personnalisé et une offre de matériel électronique à tout petit budget.. La Friche de la Belle de Mai héberge un nouveau point d'accueil d'*Emmaüs Connect*. Davantage d'informations sur <https://emmaus-connect.org/marseille/>.

**Ils cuisinent pour les MNA.** A Marseille, grâce au projet « Equilibre », des personnes en insertions préparent 600 repas par jour, les plus bio et locaux possible, pour 300 mineur non-accompagné.e.s. A lire dans l'hebdomadaire Marcelle du 18.1.21, un article d'Agathe Perrier.

**Abonnez-vous au Tourniquet.** Il vous donne chaque semaine, un retour d'audiences au centre de rétention (CRA) de Marseille, restituée par l'équipe JLD de la Cimade ; leur mail : [tourniquet@lacimade.org](mailto:tourniquet@lacimade.org)

## AGENDA

**Samedi 30 janvier : Assemblée Générale du Réseau Hospitalité**, pour poursuivre la rédaction des nouveaux statuts de l'association, au Centre Social Velten, 16 rue Bernard Dubois, 13001 Marseille, de 10h00 à 12h30, en présentiel et en viséoconférence (via le logiciel zoom).

**Mercredi 3 février** de 15h à 17h : Permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille)

**Jeudi 11 février : 8ème rencontre de l'hébergement solidaire**, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001, à partir de 18h00. Thème central : « *État des lieux de l'accueil à Marseille* ».

## LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 16 et le 22 janvier, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 2 demandes d'hébergement concernant 2 jeunes hommes.